

Paris : Deux nouveaux cas d'enfants tondus dans des foyers, la justice saisie

ÉMOTION - Deux enfants placés en foyer à Paris auraient été tondus en juillet, ce qui a conduit la Ville de Paris à faire un signalement au parquet



Le mère des enfants affirme avoir eu un choc en découvrant ses fils. Ici des manifestants dénoncent des violences commises dans les foyers de l'aide sociale à l'enfance, en 2024. - L. Marin/AFP

Jérôme Diesnis

Publié le 18/12/2025 à 11h29 • Mis à jour le 18/12/2025 à 11h29

56

Ecouter cet article : [Paris : Deux nouveaux cas d'enfants tondus dans des foyers, la justice saisie](#)

00:00

Deux enfants d'une même fratrie placés en foyer à Paris auraient été tondus en juillet, annonce ce jeudi la mairie de la capitale. « La Ville de Paris a fait un signalement au parquet mardi », précise la collectivité qui confirme une information de [France Info](#).

1 UNE DENT CONTRE L'HYGIÈNE ? Sur les caries mal soignées, ce dentiste pointe la responsabilité des parents

2 DANGER A Tchernobyl, les vestiges du réacteur numéro 4 fragilisés par la guerre

3 BON DIAGNOSTIC ChatGPT leur conseille d'aller à l'hosto, leur fils a une tumeur au cerveau

4 DIATRIBE ET CAP « J'ai hérité d'un désastre, je le répare »... Trump justifie sa politique

5 REPLAY Guerre en Ukraine : Pour Zelensky, la Russie se prépare à une nouvelle « année de guerre »

Les faits concernent deux **enfants** placés par le juge dans un foyer, en raison de la rupture conflictuelle de leurs parents. Le 11 juillet, une semaine après le placement de ses deux fils, la mère aurait eu un choc en les découvrant. « Ils avaient eu les cheveux, non pas rasés, mais complètement tondus à blanc », explique-t-elle. « Je me suis dit : "Ils sortent d'un camp" [...] J'ai eu du mal à les reconnaître, je me suis sentie dépossédée de mes enfants. »

Une affaire qui en rappelle une autre, récente

France Info a contacté le directeur général de la fondation OVE qui gère ce foyer. « Il a été décidé, après discussions entre professionnels et après accord de la maman, de procéder à une coupe de cheveux », explique son directeur. Ceci « afin d'optimiser l'efficacité du traitement antipoux qui a été opéré dès l'examen des enfants, et d'éviter la propagation au sein du groupe d'enfants ».

Récemment, la vidéo d'un enfant tondu par des éducatrices d'un foyer de l'aide sociale à l'enfance a suscité une énorme émotion et le dépôt d'une plainte par la maman. Les deux affaires ne sont toutefois pas liées et rien n'indique qu'il y ait eu cette fois une volonté d'humilier publiquement les enfants.

A lire aussi

MALTRAITANCE La défenseure des droits s'insurgeait contre les vidéos de l'enfant tondu dans un foyer

UNE « PUNITION » Les éducatrices d'un foyer rasant la tête d'un enfant pour le punir

Faits divers Paris Faits divers Paris Ile-de-France Enfant Maltraitance

00:35

01:29

02:22

03:22

04:22

05:22

06:22

07:22

08:22

09:22

10:22

11:22

12:22

13:22

14:22

15:22

16:22

17:22

18:22

19:22

20:22

21:22

22:22

23:22

24:22

25:22

26:22

27:22

28:22

29:22

30:22

31:22

32:22

33:22

34:22

35:22

36:22

37:22

38:22

39:22

40:22

41:22

42:22

43:22

44:22

45:22

46:22

47:22

48:22

49:22

50:22

51:22

52:22

53:22

54:22

55:22

56:22

57:22

58:22

59:22

60:22

61:22

62:22

63:22

64:22

65:22

66:22

67:22

68:22

69:22

70:22

71:22

72:22

73:22

74:22

75:22

76:22

77:22

78:22

79:22

80:22

81:22

82:22

83:22

84:22

85:22

86:22

87:22

88:22

89:22

90:22

91:22

92:22

93:22

94:22

95:22

96:22

97:22

98:22

99:22

100:22

101:22

102:22

103:22

104:22

105:22

106:22

107:22

108:22

109:22

110:22

111:22

112:22

113:22

114:22

115:22

116:22

117:22

118:22

119:22

120:22

121:22

122:22

123:22

124:22

125:22

126:22

127:22

128:22

129:22

130:22

131:22

132:22

133:22

134:22

135:22

136:22

137:22

138:22

139:22

140:22

141:22

142:22

143:22

144:22

145:22